

Enseignement danse, ATEA	
Conditions de travail	CRR d'Aubervilliers - La Courneuve. Travail sur l'un ou l'autre site d'enseignement et sur tout autre du territoire en fonction des besoins de l'établissement. Horaires de travail définis par le conservatoire selon le profil du poste, les missions et les nécessités de service.
Rattachement hiérarchique	Sous l'autorité de la direction et des directions adjointes du conservatoire
Mission	L'enseignant danse assure l'apprentissage chorégraphique dans sa spécialité, en veillant à la progression des élèves et à leur développement artistique, dans le cadre du projet d'établissement du conservatoire et des préconisations réglementaires
Fonctions	– Assurer l'enseignement de la danse selon sa spécialité, dans le cadre des parcours du conservatoire – Participer à la formation artistique, technique et culturelle des élèves, de l'éveil à la pré-professionnalisation – Mettre en œuvre les objectifs pédagogiques du projet d'établissement – Structurer les cours, suivre les études et évaluer les élèves – travailler à la diversification des publics et à l'accueil de nouveaux publics, notamment ceux en situation de handicap
Activités	– Dispenser des cours de sa spécialité pour des élèves de tous niveaux, en fonctions des différents parcours proposés par l'établissement – Assurer une pédagogie différenciée en fonction des besoins des élèves et des projets pédagogiques en conformité aux objectifs des schémas d'orientation – Accompagner les élèves dans leurs différents parcours, les préparer aux examens, concours et auditions – Élaborer des projets artistiques collectifs, encadrer les élèves dans leurs différentes pratiques – Encourager une pratique chorégraphique régulière et la créativité des élèves selon les dispositifs – Développer la transversalité et la complémentarités des différentes esthétiques, provoquer l'appétence et la curiosité des élèves – Évaluer les élèves, participer aux jurys de danse, assurer le suivi de la scolarité, orienter les élèves vers les différents parcours et accompagner leurs familles – Participer aux différentes instances, être acteur et force de proposition dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement – Assurer une veille artistique et pédagogique, participer à la vie de son département pédagogique – Se positionner en tant qu'artiste pratiquant pour des actions de production, de présentation, de diffusion
Relations internes	– Binôme avec l'accompagnateur – Équipe enseignante – Coordinateurs de départements – Scolarité

	– Direction de l'enseignement artistique et culturel – Équipe administrative et régisseurs techniques – Chargé-e de production et de communication – Équipe de direction (Direction générale, administrative, directions adjointes de l'EAS et de l'EAC)
Relations externes	– Parents d'élèves – Autres acteurs artistiques locaux – Partenariats divers dans l'aire de rayonnement du conservatoire et au-delà – Education nationale
Grade requis	Cadre d'emploi des Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique
Diplôme/formations	– Titulaire du DE ou d'une équivalence de professeur de danse dans la spécialité, ou ATEA titulaire ou sur liste d'aptitude – Master de pédagogie d'une école supérieure (France, pays de l'UE ou hors UE) – Expérience similaire à ce poste et pratique de la danse dans une compagnie professionnelle
Savoirs	– Connaissance du schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture – Connaissance du schéma des études du CRR 93 – Connaissance des publics du territoire – Excellente maîtrise technique et artistique de la discipline enseignée – Bonne connaissance des répertoires, méthodes pédagogiques, anatomie du danseur
Savoir-faire	– Capacité à transmettre un savoir et à adapter sa pédagogie à chaque élève – Aptitude à gérer un groupe, construire des progressions pédagogiques, concevoir des projets artistiques – Travailler en équipe pédagogique, en transversalité avec d'autres disciplines – Assurer une veille pédagogique, interroger sa pratique pédagogique et la faire évoluer – Utilisation interface logiciel I-muse
Savoir-être	– Sens du service public, discrétion professionnelle – Qualités relationnelles, capacité d'écoute – Sensibilité à l'inclusion, à l'estime de soi et à la bienveillance – Autonomie, sens aigu de la pédagogie – Forte adaptation aux différentes situations pédagogiques et artistiques – Force de proposition en adéquation avec la compréhension du contexte de la spécialité